

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF MONTEE DE DEMONSTRATION

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des montées de démonstration

5^{ème} édition La Rade Classique Samedi 2 mai 2026

ARTICLE 1. ORGANISATION

Nom de la manifestation : La Rade Classique – 5^{ème} édition

Date de la manifestation : Samedi 2 mai 2026

Organisateur administratif : ASA Nice

Organisateur technique : Automobile Club de Nice

Lieu de la manifestation : Villefranche-sur-Mer

Visa Ligue n° délivré le

Permis d'organisation FFSA n° délivré le



Cette manifestation est organisée conformément aux Règles Techniques et de Sécurité des Montées et Courses de Côte (ci-après « RTS ») et au présent règlement particulier.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1. OFFICIELS

(Au minimum)

- Directeur de Course au départ de la montée : PAWLAK Paul-Edouard Licence N°153663
- Commissaire technique :
 - ASSO Pierre Licence N°46813
 - PRADO Philippe N°56333
- Médecin : Docteur BODINO Gilbert RPPS 10003292553

1.2. HORAIRES

Ouverture des engagements le 1^{er} janvier 2026 à 10h00

Clôture des engagements le 21 avril 2026 à 16h00

Publication de la liste des engagés le 30 avril 2026 à 16h00

Accueil des participants le 2 mai 2026 de 7h00 à 8h00

Vérifications administratives le 1^{er} mai 2026 à 9h00

Vérifications techniques le 1^{er} mai 2026 à 9h00

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre le départ le 2 mai 2026 à 8h00 à Villefranche-sur-Mer

Briefing des concurrents le 2 mai 2026 à 8h00 à La Citadelle de Villefranche-sur-Mer

Démonstration le 2 mai 2026 à partir de 9h00

1.3. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le 1^{er} mai de 9h00 à 18h00, à La Citadelle de Villefranche-sur-Mer.

Les participants devront présenter :

- licence, ou titre de participation, et permis de conduire pour le **conducteur** ;
- carte grise, ou titre de circulation, ou passeport technique (PTN/PTH) pour la **voiture**.
- vignette de contrôle technique en cours de validité (pour les voitures y étant soumises).

Vérifications techniques le 1^{er} mai de 9h00 à 18h00, à La Citadelle de Villefranche-sur-Mer.

ARTICLE 3. PARTICIPANTS, CONDUCTEURS, EQUIPIERS

3.1. Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

Automobile Club de Nice – 9 Rue Massenet

event@automobileclubdenice.com – 04 93 87 18 17

jusqu'au 21 avril 2026 à 16h00.

Les droits d'engagement sont fixés à 150 €, réduits à 130 € pour les concurrents membres de l'Automobile Club de Nice. Ces prix ne comprennent pas de TPRLR pilote.

Les licences et/ou titres de participation sont facultatifs pour les passagers à bord des voitures strictement de série conformes à la législation routière française.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 120

Les voitures admises sont les suivantes :

- Toutes **voitures** de plus de 25 ans régulièrement immatriculés et conformes à la législation routière française (entre 1919 et 25 ans au 31 décembre de l'année en cours)
- Aux **voitures** de compétition de plus de 25 ans, non immatriculés, en doublure de la Montée Historique. Les **voitures** devront être conforme en tout point avec les RTS.
- L'organisation se réserve le droit d'accepter des **voitures** d'exception ou de prestige.

4.2. EQUIPEMENTS DE SECURITE

Conforme aux RTS

4.4. MESURES ET DISPOSITIF DE SECURITE

Nombre d'ambulance : 1

Une ambulance est-elle équipée du matériel nécessaire à la ventilation et l'aspiration : oui ~~non~~

Une équipe d'extraction est-elle présente ? oui ~~non~~

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances sont interdites.

6.2. PARCOURS

La montée historique de La Rade Classique se situe sur la M2564, entre la commune de Villefranche-sur-Mer et Eze.

Elle se déroulera en 5 phases de démonstration réparties sur la journée (2 le matin – 3 l’après-midi).

Départ 1120 Avenue de la Condamine sur M2564.

Arrivée L’Hermitage Eze 1886 Avenue des Diabls bleus sur M2564.

Pente moyenne 3,74%

Longueur du parcours 2,7 Km

Nombre de postes de commissaires : 6 en plus de l’arrivée et départ

Nombre de commissaires : 25

Nombre et type d’extincteurs par poste : 1 par poste

ARTICLE 9. PUBLICITE

Publicité obligatoire (non rachetable) – Ronds de portières numérotés, couvre plaque et stickers siglés La Rade Classique – Automobile Club de Nice et Côte d’Azur.

Un plan détaillé sur l’identification et la publicité sera remis lors de vérifications.

ARTICLE 10. PRIX

Aucune remise des prix n’est organisée.

ARTICLE 11. ANNULATION REMBOURSEMENT

Le participant régulièrement engagé et ne prenant pas le départ, ne pourra être remboursé de la totalité de son engagement, une somme restant acquise à l’organisation pour couvrir les frais déjà engagés.

- 1 mois avant (2 avril 2026) - 50 % de retenue sur les frais d’inscriptions
- Moins 22 jours avant (à partir du 10 avril 2026) 75 % de retenue sur les frais d’inscriptions
- Moins 15 jours avant (à partir du 17 avril 2026) 100% de retenue sur les frais d’inscriptions